



Formation ADR 1.3

transport de marchandises dangereuses par route

Classe virtuelle : Accéder à un poste informatique connecté à internet et en maîtriser son navigateur
Disposer d'une adresse mail – d'une caméra – de son – d'un micro

OBJECTIFS

- Connaître les risques présentés par les marchandises dangereuses en ADR
- Maîtriser les informations les exigences réglementaires et appliquer correctement les réglementations

DUREE

- 1 Jour – 7 h

PUBLIC CONCERNE

- Personnel intervenant dans le transport des marchandises dangereuses
- Personnel en charge d'établir les déclarations de MD
- Personnel en charge de réceptionner, expédier des marchandises dangereuses

PRE REQUIS

- Pas de pré-requis

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- En classe virtuelle à distance avec outil tel que Teams
- Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Présentation de cas vidéo et photos
- Exercices d'application
- Interaction en continu avec les stagiaires
- Ouvrage réglementaire ADR

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

CONTENU

- 1ère évaluation de début de stage
- Contexte réglementaire
- Sensibilisation aux risques chimiques (Visualisation d'accident TMD type)
- Classification des matières dangereuses
- Les colis
 - Identification des emballages
 - Étiquetage des colis
- Exemptions :
 - Quantités limitées et exceptées
 - Exemptions partielles du 1.1.3.6
- Les documents de bord
 - Réaction d'une déclaration de MD
- Les équipements obligatoires à bord du véhicule
- Chargement des véhicules
 - Chargement en commun
- Signalisation des véhicules
- Les responsabilités
- Sécurité
- Questions diverses et synthèse du stage
- 2ème évaluation de fin de stage et progression réalisée